

Compte-rendu du deuxième Conseil d'écoles Le jeudi 27 mars 2025 à 18h à l'école de La Bastide du Salat

<u>Présents :</u> Madame le Maire de Castagnède Madame le Maire de La Bastide du Salat. Une élue de la Mairie de Saleich Une élue de la Mairie de His Madame la Présidente du RPI. Madame la trésorière du RPI Les représentants des parents d'élèves des écoles de La Bastide du Salat, Castagnède et Saleich Monsieur le coordonnateur du CEL du Bas Couserans Mesdames Les Directrices des ALAE de La Bastide du Salat et de Saleich 3 enseignants/directeurs	<u>Excusés</u> Messieurs les Inspecteurs de l'Éducation Nationale des circonscriptions de Saint-Lizier et Montréjeau Un représentant des parents d'élèves de Saleich
---	--

Effectifs rentrée de septembre 2025

Pour information, une nouvelle élève de CM2 est arrivée à l'école de Castagnède depuis la rentrée des vacances d'hiver.

Les effectifs prévus pour la rentrée de septembre 2025 sont les suivants :

École de Castagnède : CM1 : 10 CM2 : 5 soit un total de 15 élèves

École de Saleich : CE1 : 8 CE2 : 7 soit un total de 15 élèves

École de La Bastide du Salat : GS : 8 ; CP : 5 : soit un total de 13 élèves

Total RPI : 43 élèves

Lors du premier conseil d'écoles, il était question d'informer assez tôt dans l'année, les nouvelles familles qui doivent intégrer le RPI avec le livret d'accueil du RPI. Qu'en est-il ?

Pour le moment, les démarches auprès des nouvelles familles n'ont pas été effectuées.

Les élèves des communes concernées par le RPI, l'intègrent en GS et les mairies ne sont pas toujours informées des nouveaux habitants dans la commune. Ceux ci vont parfois s'inscrire où ils le souhaitent sans s'informer.

Bilan Coopérative scolaire

En début d'année scolaire 2024-2025, le solde du compte de la coopérative était de 1 496,56 €

Entrées : 455 €	Sorties : 642,30 €
- Participations volontaires des Familles : 455€ - Photos scolaires : en attente Total : 455 €	- Achat de Matériel (électricité, goûter) : 84,90€ - Spectacle Bout'd ficelle : 200€ - Adhésion à l'OCCE / assurance de la coopérative : 119,85 € - adhésion USEP La Bastide : 97,05€ -remboursement frais de transports pour sorties USEP 2023-2024 Saleich : 140,50€ Total : 642,30 €

Pas de facturation, à l'heure actuelle, pour la paiement de la ligne d'eau pour les élèves de Saleich qui viennent au Centre aquatique de Saint-Girons avec les élèves de l'école de La Bastide du Salat...

Bilan sorties scolaires

Sorties effectuées

Rencontres inter-écoles : 4 rencontres se sont déroulées. La dernière inter-écoles sera décalée au 1er avril. Le photographe viendra lors de celle-ci...

Spectacles :

- *Spectacle Halte Nomade* : Le jeudi 14 novembre les élèves ont assisté au spectacle « Le grand show des petites choses » des Frères Duchoc.
- *Bout'd ficelle* : Le 10 décembre, le RPI et la coopérative scolaire ont offert un spectacle aux enfants.

Rencontre sportive de secteur :

- le 26 novembre : basket/endurance pour les CE
- le 29 novembre : basket/endurance pour les CM
- le 17 janvier 2025 : rencontre Multi-activités à Saint-Girons dans la cadre de l'USEP.

Fête du 100ème jour d'écoles : A La Bastide

- Le 7 mars : les élèves de Saleich et La Bastide ont effectué des activités autour du nombre 100 à l'école de La Bastide. La journée a été appréciée par tous.

Cycle natation pour les GS/CP et CE à Saint-Girons :

- 8 séances de 50 minutes ont déjà eu lieu. Tout le monde a bien progressé.

Projet musique avec « Topophone » pour les CE et CM :

- 4 séances réalisées sur 12 prévues : projet rock (histoire du rock, ateliers et jeux musicaux) avec l'intervenant d'une association « topophone ». 1 heure d'intervention le mercredi matin dans chacune des deux écoles. Intervention gratuite.

Sorties à venir

Rencontres inter-écoles à venir :

- la prochaine aura lieu le 1^{er} avril. Une autre est prévue le 6 mai. 2 autres seront programmées d'ici la fin de l'année.

Rencontre d'une autrice/ illustratrice: Saleich et La Bastide

- le mardi 8 avril : les enfants de La Bastide se rendront à Saleich pour rencontrer Claire Cantais, autrice et illustratrice. Différents ateliers sont prévus.

Rencontre avec un auteur : Castagnède

- le vendredi 11 avril : les enfants de Castagnède se rendront à Saint Gaudens pour rencontrer M. Almodovar, auteur de manga. Différents ateliers sont prévus.

Classe de mer à Biscarosse du 21 au 23 mai

Les 3 écoles partent à Biscarosse du 21 au 23 mai. La classe découverte est organisée autour du projet : « *découvrir le littoral* ». Le centre Jean Udaquiola des PEP de Biscarosse nous accueillera. Les enseignants ont été le visiter et rencontrer le directeur pendant les vacances d'hiver.

Au programme : la formation des lacs, la forêt landaise, la faune et la flore lacustre et la dune du Pyla.

Une participation de 30€ pour un élève, 50 € pour 2 ou 3 enfants a été demandée.

Une réunion pour présenter ce séjour aux parents a eu lieu le jeudi 20 mars.

Une convention de mise disposition de personnel à titre gracieux entre la Communauté de Communes et l'école de La Bastide (pour assurer l'encadrement lors du voyage scolaire) est en cours de signature.

Sortie EPS 31, rencontre sportive de secteur

- Le 3 juin : rencontre orientation pour les CE

-Le 6 juin : rencontre sportive pour les CM

Rencontres USEP 09

- le 5 juin (report le 19 juin) : rencontre Orientation au lac de Bethmale

- le 17 juin : Rencontre Multi-activités

Divers

Budget : Suite aux différentes animations organisées par les parents, un budget est disponible. Les enseignants proposent d'utiliser l'argent disponible :

- soit en achetant un livre à chaque enfant sur le thème de l'océan (en rapport avec le thème de la classe de découverte)

- soit en achetant des dictionnaires

- soit en équipant chaque école d'un vidéoprojecteur

La présidente propose aux enseignants de faire la liste des besoins des écoles ;

City stade à Castagnède :

Il est terminé et fonctionnel. Il est très apprécié pour les séances d'EPS, aussi bien par les élèves que par l'intervenant et l'enseignant.

L'enseignant demande à avoir le code de la barre de sécurité.

L'accès pour les autres utilisateurs est en cours de réalisation.

Absence d'un enseignant :

L'Inspecteur de circonscription du Haut Comminges demande aux directeurs de s'organiser en cas d'absence et de non-remplacement (école à une classe).

Nous en avons parlé lors du premier conseil d'écoles. Dans le compte-rendu du 7 novembre, il est donc indiqué la procédure retenue en cas d'absence d'un enseignant jusqu'à l'arrivée du remplaçant.

Cependant, en cas de non remplacement, l'école peut :

- soit fermer (car pas d'enseignant remplaçant). Donc, la municipalité peut avoir à gérer le retour des enfants dans leur famille (téléphone et attente).

- soit accueillir les enfants (garderie) si la municipalité en a la possibilité.

Un courrier sera envoyé par les mairies à l'IEN de Montréjeau pour informer qu'en cas d'absence d'un enseignant les mairies ne seront pas en capacité d'assurer un service minimum.

La question de la responsabilité de la personne en surveillance pendant le temps d'arrivée du remplaçant est posée, le personnel n'étant pas toujours qualifié pour accueillir et surveiller longtemps les enfants.

Redéfinition du poste d'EMALA :

Depuis de nombreuses années, les écoles rurales du secteur bénéficient de la présence d'un enseignant itinérant.

Celui-ci a plusieurs missions :

- il peut intervenir dans les écoles en co-enseignement (par exemple, l'an passé, réalisation d'un kamishibai à Saleich, vélo, danse, fabrication de jeux en bois...)

- il apporte à chaque période (et revient chercher en fin de période) de la documentation réservée par l'enseignant car il bénéficie d'un véhicule appartenant au conseil départemental.

Ce poste est mis en péril car il n'aura plus de véhicule à disposition ni de carburant.

Animations organisées par les parents d'élèves

Solde du compte des animations en février : 9400 €. En mars : 12 000 €

Il reste 5500€ à payer pour la classe de découverte...

- **Vente de chocolats et de produits locaux** : Bénéfices : 2500 €

- **Loto du 9 mars** : ça a été une réussite

- Une récolte de **papier** sera réalisée avant les vacances d'avril...

- **Fête de l'école** : le 27 Juin 2025 à La Bastide du Salat. L'attention est attirée sur le fait que la salle sera louée le samedi soir !

La bastide du salat :

- Bibliothèque : l'accord de la DRAC n'a pas été obtenu pour que la bibliothèque déménage au premier étage du bâtiment de l'école. Une rampe d'accès aux personnes en situation de handicap sera créée cet été devant la porte de la cantine pour permettre l'accès à l'école. Une mise aux normes sera donc effectuée.

La bibliothèque restera accessible dans le lieu actuel jusqu'au 30 septembre 2025... Un grand coin lecture est envisagé à l'étage situé au dessus de la classe.

- ATSEM : le poste d'ATSEM sera maintenu à partir de 6 enfants en GS et un effectif total de 13 élèves. Les mairies attirent l'attention sur le coût important que représente ce poste et sur le choix de la prise en charge à hauteur de 1€ des repas de cantine qui aura également un coût non négligeable...

Le poste sera donc supprimé si les effectifs se situent en deçà de 13 (effectif global) ou en deçà de 5 élèves de GS.

Cantine :

Le prix du repas pour la cantine va augmenter et passera à 5,39€ l'année prochaine.

Il restera 4,39€ à la charge des parents car les mairies prendront 1€ en charge. Ils espèrent pouvoir avoir des produits de meilleure qualité. Par rapport aux quantités, les restaurateurs assurent être en conformité avec des normes quantitatives.

Pour les adultes, le prix s'élèvera à 7,01€ soit une augmentation de 1,40€.

Plusieurs devis ont été demandés à diverses associations ou services de restauration, mais le problème du coût ou de l'absence de service de livraison des repas n'a pas permis de trouver d'accord.

Retour de parents : Questions ?

- La collation du matin à l'école de La Bastide : Certains enfants arrivent tôt le matin et déjeunent par conséquent très tôt... La question de la collation du matin est posée. A l'école de La Bastide, les enfants ont la possibilité de finir de petit-déjeuner à l'ALAE. Actuellement, il n'y a pas de collation le matin. Ils ont été observés que les enfants mangent mieux à la cantine. Cependant il est possible de s'adapter au besoin de chacun, et aussi en cas de raison médicale... (prendre contact avec l'enseignante)

- Semaine des 4 jours : Les parents ont été consulté et le sondage a mis en avant qu'ils sont partagés sur la question (moitié-moitié). Il est indiqué que les rythmes scolaires sont « révisables » tous les 3 ans. L'organisation sera de nouveau questionnée prochainement et le vote sera soumis au Conseil d'école. Les parents pourront être consultés à cette occasion. Il est rappelé que l'organisation de la semaine des écoles du RPI est liée avec celle de l'école de Mane, notamment par rapport au transport.

Date du prochain CE : mardi 17 juin 2025 à Castagnède à 18h.